

# La tuberculose (TB)

## Qu'est-ce que c'est?

- La tuberculose (TB) est une infection causée par la bactérie *Mycobacterium tuberculosis*. Celle-ci s'infiltré dans le corps par l'air qu'on respire. L'infection tuberculeuse touche habituellement les poumons, mais elle peut attaquer n'importe quelle partie du corps (p. ex. reins, cerveau ou colonne vertébrale).

## Comment se propage-t-elle?

- La TB se propage d'une personne à une autre dans les airs. La bactérie est projetée dans les airs quand la personne atteinte de TB active dans les poumons ou la gorge, tousse, parle, éternue ou chante. Dans la plupart des cas, la maladie se transmet aux personnes qui passent beaucoup de temps avec la personne malade. Les personnes qui sont le plus à risque sont celles qui vivent dans le même domicile ou le même milieu (p. ex. foyer de soins de longue durée, refuge ou prison) que la personne atteinte et les contacts étroits qui ne font pas partie du ménage, mais qui sont très jeunes (moins de 5 ans) ou dont le système immunitaire est affaibli, p. ex. une personne qui a le cancer ou le diabète.

## Qu'est-ce que la tuberculose?

Quand la bactérie de la TB se multiplie activement dans l'organisme et qu'elle entraîne des symptômes, la personne est atteinte de tuberculose. Elle peut transmettre la maladie aux autres si l'infection tuberculeuse touche les poumons ou la gorge. Les symptômes peuvent être de légers à graves et peuvent comprendre :

- une toux (pendant plus de 2 ou 3 semaines);
- une toux avec expectoration de sang;
- de la fièvre, des frissons et des sueurs nocturnes;
- de la fatigue;
- une perte de poids inexplicable ou une perte d'appétit.

## Quels sont les tests de dépistage de la tuberculose?

- **Test cutané à la tuberculine (TCT)** – Le TCT permet seulement de détecter la présence de bactéries de TB. Il ne sert pas à poser un diagnostic de TB active.
- **Test de libération d'interféron-gamma (TLIG)** – Le TLIG est une analyse sanguine qui permet aussi de détecter la présence de bactéries de TB dans l'organisme. Toutefois, il n'est pas recommandé de l'utiliser pour poser un diagnostic de TB active chez les adultes. Le TLIG n'est actuellement pas couvert par l'Assurance-santé de l'Ontario; le patient doit en assumer le coût. De plus, il n'est pas disponible dans notre district.
- **Radiographie pulmonaire/examen par tomodensitométrie/IRM** – La radiologie peut permettre de détecter certaines des anomalies associées à la TB et de donner un aperçu de l'évolution de la maladie. Ces examens ne devraient pas à eux seuls servir aux fins de diagnostic; il faut plutôt les utiliser en combinaison avec d'autres examens.
- **Frottis de crachat et culture** – Le patient doit prélever au moins trois échantillons de crachat aux fins d'analyse. Frottis signifie que l'échantillon sera étalé sur une lame et qu'on l'examinera au microscope pour voir s'il y a des bactéries de la TB. On peut

habituellement obtenir un résultat en un jour ou deux.

Toutefois, le résultat d'un frottis ne peut pas servir aux fins de diagnostic. Chaque échantillon de crachat servant à un frottis doit aussi faire l'objet d'une culture. La culture est « l'étalon or » du diagnostic de la TB et il peut falloir attendre de deux à huit semaines pour obtenir un résultat.

- **Biopsie** – Il pourrait falloir faire une biopsie si on soupçonne que la TB se trouve dans une autre partie du corps (p. ex. les ganglions lymphatiques, les reins, la vessie ou la colonne vertébrale). On examine un petit morceau de tissu afin de détecter la présence de bactéries de la TB.

## Comment traite-t-on la tuberculose?

On traite la TB au moyen de médicaments particuliers, fournis **gratuitement** par le Bureau de santé.

- Le traitement de la TB dure très longtemps, car il peut falloir jusqu'à un an pour tuer toutes les bactéries. Certaines personnes pourraient vouloir cesser de prendre les médicaments quand elles commencent à mieux se sentir. Toutefois, si on arrête trop tôt de prendre ses médicaments, la tuberculose peut devenir plus forte et il devient plus difficile d'éliminer les bactéries qui, dans certains cas, peuvent devenir résistantes aux médicaments contre la TB.
- Le traitement de la TB consiste à prendre toutes les doses prescrites du médicament pendant toute la période prescrite.
- **Remarque** : Avant d'obtenir gratuitement du Bureau de santé les médicaments contre la tuberculose, vous devez subir une évaluation et recevoir une ordonnance d'un professionnel de la santé.

Pour en savoir plus long, communiquez avec le personnel du Programme de contrôle des maladies transmissibles au 705 474-1400 ou au 1 800 563-2808.

Références :

*Société canadienne de thoracologie de l'Association pulmonaire du Canada; Agence de la santé publique du Canada. Normes canadiennes pour la lutte antituberculeuse, 7<sup>e</sup> édition, 2014. Ontario. Tuberculosis Prevention & Control Guidance Document, Toronto, ministère de la Santé et des Soins de longue durée, 2011.*

Annexe au document WI-CDC-020 – 2016-09-07